

# Rencontres "JEUNESSE(S) ET TERRITOIRES"

---

*Aix en Provence, CREPS PACA*

**CREPS PACA**  
Site d'Aix-en-Provence

**Jeudi 1er juillet 2010**



*(Actes actualisés en juillet 2011)*

# INTRODUCTION

---

## MOT D'ACCUEIL

---

*Richard REBOUL, formateur au CREPS PACA*

Le Centre d'éducation populaire et de sport d'Aix en Provence (CREPS) est ravi d'accueillir aujourd'hui cette journée de réflexion autour de la jeunesse dans les territoires ruraux.

Elle intervient dans un contexte particulier pour notre structure qui est en passe d'évoluer, suite à un nouveau décret qui vient d'être signé, vers des prérogatives de plus en plus centrées sur la performance sportive<sup>1</sup>.

C'est pourquoi, il nous a semblé important de pouvoir faire bénéficier à nos stagiaires DEJEPS (Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) de cette expérience de collaboration avec des acteurs des territoires de projet de la région. Je les remercie de leur implication dans l'organisation de cette journée, ainsi que l'Association Régionale pour le Développement Local en région Provence Alpes Côte d'Azur (ARDL PACA) pour les avoir accompagnés.

J'excuse le directeur du CREPS qui n'a pu se rendre disponible pour cette rencontre. Il me charge de vous souhaiter à toutes et tous la bienvenue.

---

<sup>1</sup> Les CREPS sont devenus en 2011 des Centres de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive

## CONTEXTE DE L'ORGANISATION DE CETTE RENCONTRE ET OBJECTIFS

---

*Laurent BIELICKI – directeur de l'ARDL PACA*

### **LES TERRITOIRES DE PROJET ET LEUR CONSEIL DE DEVELOPPEMENT**

**La problématique de la jeunesse dans le territoire est une question qui devrait être centrale dans le cadre d'un projet territorial de développement durable.** Or, cette question demeure relativement « impensée » au sein des politiques territoriales et des réflexions qui les animent. Ainsi, qui sont les jeunes de ces territoires ? Combien sont-ils ? Que font-ils ? Que fait-on pour eux ? Quels sont les regards qu'ils portent sur leur territoire, sur leur vie quotidienne, sur leur avenir ? Comment mieux prendre en compte la jeunesse dans nos projets, mieux accueillir ceux qui veulent venir, mieux accompagner ceux qui veulent partir, etc.. ? ... sont autant d'interrogations qu'il nous semble important de poser et qui croisent les thématiques de l'amélioration de la vie quotidienne, de la formation et de l'emploi, du logement, ...

**Il n'existe pas de territoire sans avenir, il n'y a que des territoires sans projet !**

La région Provence Alpes Côte d'Azur compte en 2010, 15 Pays et 6 Parcs naturels régionaux. La plupart des territoires de Pays sont

dotés de conseil de développement, c'est également le cas dans quelques Parcs.

Les conseils de développement de la région ont créé il y a maintenant près de 4 ans, un réseau d'échanges – Territoires Citoyens - qui se matérialise par des rencontres régionales autour de thématiques. L'idée étant de partager les expériences de chacun mais aussi d'avoir un temps de réflexion collective sur des enjeux partagés pouvant donner lieu à des actions spécifiques.

La question de la jeunesse fait partie des réflexions dont plusieurs conseils de développement souhaitent s'emparer. Plusieurs d'entre eux développent ou souhaitent mener des actions afin de mieux connaître les jeunes de leur territoire, les rencontrer afin de mieux appréhender la vision qu'ils ont de leur territoire de vie et des difficultés qu'ils rencontrent au quotidien.

### **OBJECTIF GENERAL DE LA RENCONTRE**

Cette rencontre du 1er juillet 2010, constitue un point de départ pour une mobilisation plus approfondie des territoires et de leurs conseils de développement de la région. Elle s'inscrit donc dans la continuité afin de construire des échanges dans la durée, s'enrichir des expériences mutuelles des uns et des autres, construire une culture commune, embrasser au fil du temps le plus en plus d'acteurs pour donner lieu à des groupes de travail inter-territoires et/ou thématiques plus restreints.

### **OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA JOURNEE**

**1. Comment travaille-t-on la question de la jeunesse dans les territoires ruraux?** (Eléments de cadrage et témoignages)

Existe-t-il une « jeunesse », y a-t-il des caractéristiques spécifiques de la jeunesse en milieu rural ? Les territoires choisis sont ils

pertinents pour traiter cette question ? Quelle peut être l'apport des conseils de développement pour traiter de cette question ?

La manière dont les territoires mobilisent les acteurs, mettent en place des instances de dialogue, peut-elle être facteur d'une meilleure intégration de la jeunesse dans les réflexions et d'une meilleure prise en compte de leurs problématiques ?

**2. Comment ce regard se confronte-t-il aux autres acteurs concernés par cette thématique ?** (Débats avec les missions locales, les organismes de formation, les organes consultatifs pour l'élaboration des politiques locales et régionales, etc....)

Afin de répondre à ces questions, la journée débutera donc avec des **Eléments de cadrage** apportés par **Jean-Claude Richez, coordinateur de la mission observation et évaluation de l'INJEP** (établissement public sous la tutelle du ministère de la jeunesse et des solidarités actives) ainsi que par **Thomas Dethorey, Carrefour des Pays Lorrains, chargé de mission**. La matinée se clôturera avec un bref état des lieux de la problématique jeunesse en région présenté par **Fatima Amagnouh, étudiante en Master Aménagement du territoire**, facultés des sciences économiques de Marseille, stagiaire à la Mission Montage de la Région Provence Alpes Côte d'Azur.

L'après midi sera ensuite consacrée à la présentation de **Témoignages de conseils de développement** du **Pays Durance Provence, du Parc Naturel Régional du Verdon, du Pays de la Provence Verte et de la Communauté d'agglomération de la Dracénie**.

## ELEMENTS DE CADRAGE...

### LA JEUNESSE EN MILIEU RURAL - JEAN CLAUDE RICHEZ - Coordinateur de la mission observation et évaluation de l'INJEP



**La question de la jeunesse en milieu rural surgit de plus en plus sur la place publique.**

Cela s'est traduit tout d'abord par la mobilisation de certains conseils généraux ; les Conseils Economiques et Sociaux Régionaux (CESR) se sont emparés de cette question également, les conseils de développement aussi dans d'autres régions. Ceci étant, l'échelle intercommunale apparaît comme la plus pertinente pour traiter de la question, du moins dans ses développements opérationnels.

**La difficulté de considérer les jeunes comme acteur, partie prenante de l'espace social, reste le principal écueil des politiques en faveur de la jeunesse aujourd'hui.**

**“D'une manière générale, il faut éviter de traiter de la jeunesse comme d'un groupe à part : cela conduit inévitablement à une exclusion implicite sur le plan symbolique de l'espace social”**

### QUI SONT LES JEUNES ?

Les diagnostics sur les jeunes sont parfois trop quantitatifs et non pas qualitatifs. La vraie question est « **quelle place fait on ou non**

**aux jeunes dans l'espace régional, local, etc.? »**

La jeunesse est hétérogène (selon les espaces dans lequel les jeunes vivent, les milieux auxquels ils appartiennent) mais il

existe des traits communs.

Elle est de surcroît une « invention » récente, cette catégorie de la population n'existait pas avant le début du 20ème siècle...

On propose ici trois définitions de la jeunesse en fonction de différentes approches :

- **Approche psychologique :** La jeunesse est un âge de la vie, elle se situe entre l'enfance et âge adulte. On distingue ainsi la tout petite enfance, la petite enfance, la pré adolescence, post adolescence, etc. ... C'est une question centrale du point de vue des politiques : **« au-delà de ces « catégories », il faut penser une politique jeunesse en prenant en compte le principe de continuité ».**

- **Approche sociologique :** La jeunesse est une transition, elle caractérise un temps qui est de plus en plus long : **« on sort de la jeunesse de plus en plus tard et on y entre de plus en plus tôt »** (autour de 12 ans, les jeunes deviennent autonome de plus en plus tôt).

Cet allongement de la jeunesse est en rapport direct avec l'allongement de la vie.

Ceci pose d'ailleurs des problèmes dans l'adaptation des politiques publiques à ces changements.

**Pour ce qui définit l'autonomie ; trois critères sont déterminants :**

- **L'accès à l'emploi**
- **La décohabitation**
- **La mise en couple**

Ces étapes sont aujourd'hui désynchronisées alors qu'auparavant, elles intervenaient en même temps.

- **Approche politique :** La jeunesse est un rapport entre générations.

**Derrière la question de la jeunesse, se pose la question intergénérationnelle, de la succession des générations.**

En France, c'est tout à fait problématique, depuis 40 ans, les arbitrages politiques et financiers se font au détriment des jeunes générations.

Par exemple, les écarts de salaires entre une personne de 25 ans et une de 40 ans se sont creusés; le taux de chômage est plus important chez les jeunes ; les représentations politiques et syndicales ; ... sont aussi caractéristiques du faible renouvellement des générations.

## **QUELLES SONT LES DIFFICULTES QUE RENCONTRENT LES JEUNES ?**

---

**GENERALITES : DEUX OU TROIS CARACTERISTIQUES FRANÇAISES CONCERNANT LA SITUATION DES JEUNES DANS L'EUROPE**

- **L'importance du système éducatif**

En France, nous avons la durée de scolarité la plus longue (taux de scolarisation le plus élevé) d'Europe. Cette scolarité s'inscrit dans un cadre formel qui est celui de l'école ou de l'université.

Des études ont montré que les systèmes éducatifs qui accordent une grande place à l'école ou l'université sont moins performants que les systèmes valorisant les formations « hors cadre formel ». Il existe en effet en France une survalorisation des diplômes.

**La course aux diplômes et les classements font partie des éléments importants qui causent le pessimisme des jeunes aujourd'hui.**

- **L'accès à l'emploi**

**En France, sur le marché du travail, les jeunes sont la variable d'ajustement.** Ce sont les plus touchés lorsqu'il y a une hausse du chômage<sup>2</sup>.

- Quand les jeunes ont un emploi, en règle générale, pour la moitié d'entre eux en dessous de 25 ans, il est précaire (Contrat à durée déterminée, mission d'intérimaire, contrat aidé, etc.)

- Allongement de la durée entre la sortie de l'institution scolaire et l'entrée dans premier emploi stable

- Survalorisation des diplômes mais embauche en dessous des compétences acquises

- **Une vision ambivalente de leur avenir**

**Les jeunes sont pessimistes quand on les interroge d'une manière collective, mais optimistes quand on leur pose la question pour leur propre avenir.**

**“Les jeunes sont pessimistes quand on les interroge d'une manière collective, mais optimistes quand on leur pose la question pour leur propre avenir, j'appelle ça le *pessimisme de l'intelligence et l'optimisme de la volonté*”**

Jean Claude Richez appelle cela « **le pessimisme de l'intelligence et l'optimisme de la volonté** »... Ceci prouve également qu'il n'y a pas de démission des jeunes contrairement à l'image que l'on véhicule souvent.

- **Les attentes, besoins, engagements des jeunes**

**Trois grandes attentes**, en matière de **formation** tout d'abord, d'obtention de diplômes..., tout naturellement ensuite, **l'accès à**

**l'emploi** et dans la durée, enfin, loin derrière mais tout de même en troisième position, la **préservation de l'environnement** font partie des préoccupations majeures des jeunes, sans pour autant occasionner une forte mobilisation autour

de ces enjeux.

- **Autonomie et bonne image**

La question de l'autonomie des jeunes reste un enjeu au cœur du débat autour des allocations d'autonomie discuté par le gouvernement avec les partenaires sociaux.

La question de l'image que la société leur renvoie et qu'ils souhaitent meilleure (pour preuve, le 1<sup>er</sup> dossier du conseil de la jeunesse a été un travail autour de l'image des jeunes). Derrière la question de l'image, on trouve la question de la place qu'ils ont l'impression qu'on leur donne, ou plutôt le peu de place qu'on leur octroie.

---

<sup>2</sup> A titre d'exemple, la création d'un haut commissariat à la jeunesse quand la France entre en phase de récession économique début 2009...

- **Et l'engagement ?**

**Contrairement à un stéréotype, les jeunes s'engagent plus que les adultes.** Mais ils s'engagent de façon radicalement différente des générations précédentes.

Avant, l'engagement était sur la durée, en fonction des valeurs sociales, familiales, etc....

Aujourd'hui les jeunes s'engagent de manière ponctuelle et ciblée (ce que certains appellent l'adhésion « post-it »).

Les raisons qui poussent à l'engagement des jeunes dans les actions caritatives et autres sont guidées par l'idée de « **se rendre utiles** ». Les résultats de leurs projets doivent être visibles de façon immédiate, doivent avoir un aspect gratifiant en terme d'estime de soi, etc..

**Ces comportements réinterrogent les fonctionnements associatifs qui devraient s'adapter à ces nouvelles formes d'engagement plutôt que de chercher à intégrer les jeunes dans des modes de fonctionnement qu'ils rejettent.**

- **Valeurs et contre-valeurs des jeunes d'aujourd'hui**

Parmi les valeurs sociales qui arrivent en première position lorsque l'on interroge les jeunes sur ce qui est le plus important à leurs yeux, on trouve :

1. **le travail**, qui procure en priorité une sécurité matérielle (et non pas nécessairement l'épanouissement, la reconnaissance sociale, etc....)
2. **la famille (comme sphère de solidarité immédiate),**
3. **les amis (valeur centrale, qui diffère des adultes)**

A contrario, les jeunes ne se mobilisent pas du tout en politique. Il existe une faible adhésion voire un rejet de la sphère politique, ce qui ne veut pas dire qu'ils ne s'y intéressent pas.

Cette défiance existe également vis à vis des médias et des milieux économiques incarnés par l'entreprise.



**La seule institution dans laquelle ils ont confiance, c'est l'association...**

### **QUELLES SPECIFICITES DE LA JEUNESSE EN MILIEU RURAL ?**

**Le milieu rural a évolué**, il ne correspond plus au milieu rural d'hier. Il y a les néo-ruraux, il y a des cadres, au fort potentiel financier qui s'installent et les classes moyennes qui fuient la ville. Les phénomènes de périurbanisation, d'économie résidentielle, faible production de richesses dans le cadre d'échanges,

complétées par les ressources liées au tourisme, etc. sont bien connus.

Le taux de pauvreté important en milieu rural est peu pris en compte et, parmi ces pauvres, il y a un nombre significatif de jeunes<sup>3</sup>.

**Néanmoins, il existe des convergences entre les valeurs : les normes culturelles sont les mêmes pour un jeune urbain et un jeune en milieu rural.**

Parmi les différences, on relève néanmoins les points suivants :

- **En matière de formation/qualification :** un niveau de formation inférieur qu'en ville, des jeunes moins poussés vers la qualification. Les familles en milieu rural investissent moins dans l'éducation/ formation qu'en milieu urbain
- **En matière de mobilité :** enclavement et difficulté d'accès aux grands bassins d'emploi, aux équipements culturels et de loisirs ; c'est la « problématique mobylette ». La question de la mobilité reste malgré tout très différente en fonction des classes sociales.
- **Le rapport au territoire :** Une étude récente<sup>4</sup> distingue 3 typologies/postures de jeunes vis-à-vis de leur territoire :

---

<sup>3</sup> BERTHOD-WURMSER Marianne, OLLIVIER Roland , RAYMOND Michel , VILLERS Sophie , FABRE Dominique, **Pauvreté, précarité, solidarité en milieu rural**, IGAS, Documentation française, 2009. (Consultable à l'adresse suivante : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/094000616/index.shtml> )

- ceux qui sont **piégés dans le territoire**, avec une faible mobilité, une socialisation minimale, une faible qualification – vision la plus négative de l'espace rural.

- ceux pour qui **la campagne est vécue comme un rempart**, une protection ; ils sont plus mobiles, plus socialisés, leurs amis sont dans le village d'à côté, ils font des études dans le secondaire ou le supérieur – cette vision valorise la campagne et ses avantages par rapport à la ville

- ceux qui **revendiquent leur identité territoriale**, vivre en milieu rural est un choix, un projet de vie, ils concrétisent un rapport plus dynamique à l'espace rural.

**Il est à noter que l'on retrouve ces trois groupes dans les quartiers populaires des grandes villes.**

- **En matière de mobilisation des ressources :**

Les moyens financiers, d'équipements et de professionnels, etc.... sont différents. La mobilisation des ressources est plus complexe pour mettre en œuvre une politique jeunesse. Il existe par exemple de fortes disparités entre régions pour ce qui concerne la présence des missions locales.

Il existe un grand mouvement de jeunes qui veulent rester ou revenir (couches dynamiques porteuses d'avenir pour le milieu rural), mais ils restent tous confrontés aux problèmes du manque

---

<sup>4</sup> **Référence électronique :**

**Fabrice Escaffre, Mélanie Gambino et Lionel Rougé**, « Les jeunes dans les espaces de faible densité : D'une expérience de l'autonomie au risque de la « captivité » », *Sociétés et jeunesses en difficulté* [En ligne], n°4 | automne 2007, mis en ligne le 18 avril 2008, URL : <http://sejed.revues.org/index1383.html>



d'équipements ou de services ; logement, commerce, accueil de proximité, notamment petite enfance, etc.

**Les exigences en milieu rural des nouveaux ménages se rapprochent des exigences en milieu urbain en termes de services.**

## **QUELLES POLITIQUES EN DIRECTION DE LA JEUNESSE SUR LES TERRITOIRES ?**

---

**La question centrale, est l'inscription à l'agenda politique de la question de la jeunesse.**

Malgré la sous représentation des jeunes au niveau politique, la question de la jeunesse est un meilleur atout en zone rurale qu'en ville. En effet, le contexte y est plus favorable car **la présence des jeunes sur la durée est la condition de la permanence de la communauté.**

**La question de la jeunesse doit être appréhendée de manière transversale et non plus à travers l'unique prisme des loisirs.**

Sur le plan politique, la France n'a mis en œuvre que récemment des *politiques jeunesse*. Historiquement ce sont les associations qui ont été les premières à développer des actions en direction de la jeunesse.

Aujourd'hui ce sont encore les principaux opérateurs des questions de jeunesse avec une intervention de l'Etat en parallèle et une montée en puissance des collectivités territoriales depuis les années 80, principaux financeurs aujourd'hui.

**L'enjeu réside donc aujourd'hui dans les partenariats qui doivent se créer entre associations et collectivités territoriales.**

La seule collectivité qui a une véritable compétence sur la jeunesse est le département, mais plutôt sur les logiques de prévention.

La région, quant à elle, intervient dans ce domaine à travers ses compétences en matière de formation.

Pour les communes, les compétences en matière de politique jeunesse sont optionnelles. Dans les faits, le maire reste malgré tout le premier interlocuteur identifié si une question relative à la jeunesse se pose sur un territoire.

## **QUESTIONS/DEBAT**

---

*Dominique Aubry, ARDL PACA, Collège coopératif PAM, ANCPPA*

J'ai simplement deux observations, par rapport à l'accès à l'emploi dès la cohabitation.

- Il existe un travail fait par un sociologue de comparaison entre les différents pays d'Europe<sup>5</sup>.

Il est tout à fait intéressant de voir le poids éducatif de départ, en particulier au Danemark. La formation à l'autonomie et à la construction y sont déterminantes.

Il est fondamental de prendre en compte la période en *amont* de la jeunesse.

- Il y a un paradoxe entre la réalité vécue par les jeunes et le jeunisme présentée comme valeur fondamentale économique, notamment véhiculée par les médias.

---

<sup>5</sup> Van de Velde Cécile, 2008, Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe, Presses Universitaires de France, « Le Lien Social », Paris, 278 p.

*Sarah Robert, Conseil de développement du Pays de la Provence Verte*

Deux commentaires :

- Les contenus éducatifs dès le primaire ne sont pas sans incidence sur la perception des jeunes sur le monde. Ils sont construits sur la stigmatisation qui exclut de la réussite et de la confiance en soi beaucoup de jeunes<sup>6</sup>.

Par rapport au travail en cours en Provence verte, leurs revendications vont plus dans le sens d'un droit d'accès à l'espace public qu'à des lieux dédiés, assignés aux jeunes. Pour preuve les apéros face book, les concerts non marchands, etc....

Il existe de plus en plus de lieux interdits dans l'espace public que les jeunes veulent pouvoir investir librement de manière autonome.

- Du point de vue de l'apprentissage, les premières expériences se forment dans les conseils de classe. L'écoute que les jeunes avaient avant au sein des conseils de classe est beaucoup moins importante aujourd'hui. Les délégués de classe étaient de futurs politiques, alors qu'aujourd'hui, les délégués sont ceux à qui on laisse le boulot parce qu'on y croit pas. Ils ne portent plus la parole du groupe.

*Jean-Pierre Dalcant, Conseil de développement du Pays Durance Provence*

- J'ai particulièrement appréciée la définition des jeunes selon trois approches psychologiques, sociologiques et politiques.

- Je reviens sur le segment politique et partage votre analyse qui consiste à dire que l'exercice de la politique pour les jeunes est de plus en plus différé aujourd'hui.

---

<sup>6</sup> Conseille le livre de Marie DURU-BELLAT, L'inflation scolaire : Les désillusions de la méritocratie

J'ai fait moi-même l'expérience du mandat électif confié à un jeune d'une trentaine d'année, situation qui n'existe plus aujourd'hui.

Ceux qui regrettent cet état de fait devraient militer pour la limite des mandats dans la durée, car limiter les mandats, cela veut dire « place aux jeunes ».

- Concernant le paradoxe que vous avez évoqué du positionnement des jeunes face à leur avenir pour lequel ils sont à la fois pessimistes et optimistes :

La différence s'explique selon moi par le fait que dans le premier cas de figure c'est un phénomène de groupe, c'est de la sociologie ; dans un autre c'est un phénomène psychologique, d'intervention interpersonnelle.

Ce n'est donc pas si paradoxal, c'est la méthodologie qui veut ça et qui peut, d'ailleurs expliquer certains sondages d'opinion au passage.

- Un autre point qui a retenu mon attention, est celui que *le jeune* veut être utile. Et c'est vrai. Cependant, à ce titre, les jeunes s'identifient aux adultes qui s'investissent d'une façon particulièrement remarquable dans des organisations caritatives. Et ce sont seules les organisations caritatives qui grossissent aujourd'hui en quantité et en qualité car elles répondent au besoin généralisé de se rendre utile.

*Jean Claude Richez, ;'INJEP*

- Cecile Van de Velde<sup>7</sup>, met en évidence la différence de modèle avec les autres pays européens. Les réponses ont été trouvées ailleurs.

---

<sup>7</sup> Cf.op cit.

**Encourager à l'autonomie des jeunes n'est pas forcément synonyme d'assistance. L'accompagnement à l'autonomie doit se faire en parallèle avec un soutien à l'accès à la formation.**

- Sur la question du jeunisme, je suis plus réticent. Il n'y pas de politique qui est fondée sur le jeunisme. Il n'y a que la publicité. On ne peut que reprocher aux politiques aujourd'hui de ne pas faire assez de jeunisme. Et attention au terme, jeunisme, qui est fondé comme le terme de racisme alors que c'est exactement le contraire.

- Je suis d'accord avec les remarques concernant les projets éducatifs territoriaux partagés, qui doivent mettre autour de la table l'ensemble des acteurs éducatifs, enseignants, associations, collectivités, les parents, les systèmes d'éducatifs non formelles, **et les jeunes.**

Quand on consulte les jeunes dans la mise en place de projet éducatif local, cela évite des erreurs, ils ont une perception fine des enjeux qui les concernent. La question centrale est donc bien : est ce qu'on crée dans les territoires les conditions d'écoute, de dialogue avec les jeunes ? **Il faut prévoir les conditions et les modalités pratiques des prises de parole, des vocabulaires, ...**

- Les associations caritatives positionnent en effet de plus en plus leurs actions vers des logiques d'éducation populaire, intégrant la dimension sociale. Elles renouvellent aujourd'hui ce champ d'intervention. Et je suis désolé de le dire mais, aujourd'hui l'une des associations les plus dynamiques en matière d'éducation populaire est ATD Quart Monde. A travers ces Universités populaires<sup>8</sup>, ATD quart Monde valorise les compétences, pour sortir les participants de la stigmatisation de leur pauvreté.

---

<sup>8</sup> Les Universités Populaires Quart Monde, créées en 1972, sont des lieux de dialogue et de formation réciproque entre des personnes qui vivent dans la

*Conseil de développement du PNR Verdon*

Je souhaiterais apporter un élément sur la question de la pauvreté. Quand il y a une rupture au niveau des collèges, on s'aperçoit qu'il y a une forte demande au niveau du RSA. La plus grosse difficulté est l'accès au droit à la formation, et on se retrouve en situation d'échec.

Nous avons le projet de faire venir les organismes de formation directement liés au territoire, pour apporter des formations adaptées aux besoins des territoires.

Souvent les jeunes veulent rester sur leur territoire mais l'accès à la formation et la mobilité sont des freins énormes à la professionnalisation pour rester sur le territoire.

**“ La question centrale est l'inscription à l'agenda politique de la question de la jeunesse. ”**

---

précarité et aussi des personnes qui ne vivent pas dans cette situation et qui veulent apprendre à lutter contre la misère avec ceux qui la vivent.

# ECHANGES SUR LES POLITIQUES LOCALES DE JEUNESSE - THOMAS DETHOREY – Chargé de mission au Carrefour des Pays Lorrains



## PRESENTATION DU CARREFOUR DE PAYS LORRAINS ET DU CONTEXTE TERRITORIAL EN LORRAINE

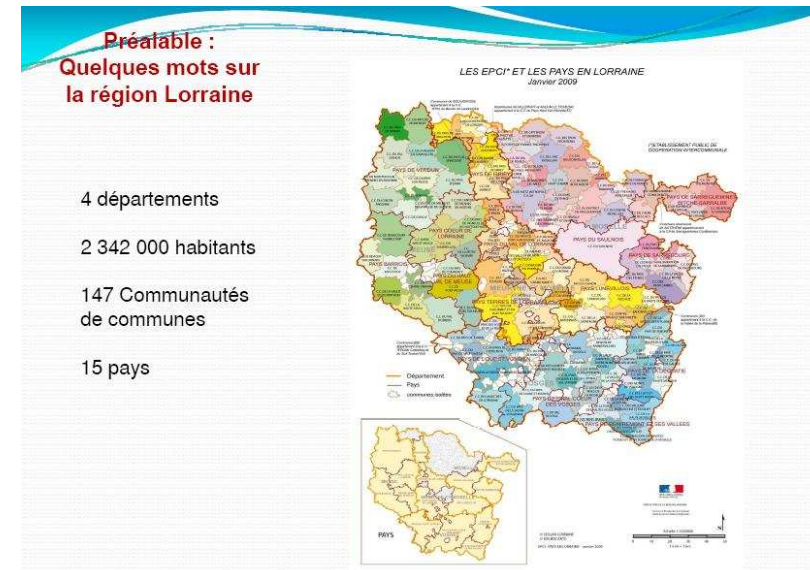
Le projet présenté par le Carrefour des Pays Lorrains permet la mise en place d'échanges entre partenaires publics et privés sur les politiques locales de la jeunesse depuis deux ans.

### CONTEXTE REGION LORRAINE

4 départements : Meurthe et Moselle, Moselle, Vosges et Meuse  
2,3 millions d'habitants  
147 communautés de communes dont 5 communautés d'agglomération et une communauté urbaine (Nancy)

**Concernant les politiques jeunesse en Lorraine**, le département de Meurthe et Moselle a été retenu suite à un appel à proposition du Haut commissariat à la jeunesse pour une expérimentation jeunesse en direction des 16-25 ans.

Par ailleurs, il existe sur ce département, à l'initiative des fédérations d'éducation populaire, une réflexion autour des questions de la jeunesse et du territoire, qui a abouti à la création de **15 « contrats d'animation jeunesse territorialisée »** qui permettent de fédérer les acteurs locaux sur un projet éducatif local.



Enfin, depuis les dernières élections, la politique régionale a évolué, il existe un axe transversal sur la jeunesse, souhaité par le Président

de Région. Une nouvelle direction dédiée à la jeunesse se met actuellement en place et participe au partenariat de notre projet.

### **PRESENTATION DU CARREFOUR DES PAYS LORRAINS**

CPL est un réseau d'acteurs du développement local à l'échelle régionale, ne concernant pas uniquement les Pays contrairement à notre dénomination.

Parmi les adhérents de notre association on retrouve des collectivités locales adhérentes (70 territoires), des fédérations d'éducation populaire, des organismes d'appui, des professionnels du développement local.

Les missions du CPL sont assez similaires à celles de l'ARDL PACA. Elles sont celles d'un centre de ressources et d'ingénierie territoriales :

- Information sur développement local et aménagement du territoire
- Capitalisation d'expériences
- Sensibilisation, formation, mise en réseau
- Accompagnement des acteurs
- Force de proposition auprès des pouvoirs publics

Depuis la mise en place de la nouvelle politique européenne de développement rural, le CPL anime le Réseau rural régional de Lorraine qui a pour objectif de fédérer, mettre en réseau l'ensemble des acteurs du monde rural et de décroiser et rapprocher les acteurs de tout horizon.

### **POURQUOI CE PROJET AUTOUR DES POLITIQUES JEUNESSE ? AVEC QUI ? QUELS TYPES DE RESULTATS AUJOURD'HUI ?**

Lors de la création du Réseau rural français il y a deux ans, le choix de la préfiguration de ce réseau s'est fait à la demande de la DRAAF, et de la Région, à travers la mise en réseau d'acteurs autour d'une problématique spécifique. Ce fut celle de la jeunesse.

#### **• Pourquoi la jeunesse comme objet de travail ?**

- La mise en place d'une réelle politique de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, est un facteur important d'attractivité des territoires ruraux ;
- Les acteurs dans ces secteurs sont nombreux mais ils se rencontrent peu ;
- La dimension territoriale est essentielle dans la mise en oeuvre de politiques publiques et notamment l'échelon intercommunal.

#### **• Les objectifs**

- dans un premier temps, le premier objectif était de construire un espace régional d'échange par la création d'un comité de pilotage (DRAAF, DRJSCS, SGAR, Région Lorraine, 4 départements, 2 CAF, CRAJEP, CPL)
- dans un second temps, les travaux de ce comité devraient pouvoir accompagner les acteurs locaux dans la mise en place de politiques jeunesse adaptées aux territoires.

- **Les questions abordées dans le cadre du comité de pilotage**

- Qu'appelle-t-on politique locale jeunesse ?
- Est-ce qu'un catalogue d'activités suffit pour parler de politique jeunesse?
- Quelle est l'échelle, le territoire pertinent pour mettre en œuvre une politique jeunesse ?
- Qu'est ce que la jeunesse ?
- Qui sont les acteurs qui traitent de la question jeunesse ? Notamment les absents (école ; famille)
- Quels sont les freins et réussites dans la mise en œuvre d'une politique jeunesse ?

Une enquête auprès de plusieurs territoires est en cours afin d'incarner les discussions du comité de pilotage et de faire ressortir des premières pistes de travail et de préconisations.

Parmi les réalisations attendues, **un guide d'aide à la mise en place d'une politique jeunesse** verra le jour début 2011<sup>9</sup>.

Depuis 2008, les actions de ce projet se sont construites collectivement, en fonction des attentes et besoins des membres d'un groupe de travail régional. Les différentes étapes sont détaillées sur le site du CPL, rubrique Politique jeunesse : <http://cpl.asso.fr/politiques-jeunesse>

---

<sup>9</sup> Ce guide est désormais téléchargeable sur le site du CPL à l'adresse suivante : [http://cpl.asso.fr/sites/default/files/guide-pol-jeunesse\\_internet.pdf](http://cpl.asso.fr/sites/default/files/guide-pol-jeunesse_internet.pdf)

## QUESTIONS-DEBATS :

---

*Laurent Bielicki, ARDL PACA*

Quand j'interrogeais M. Richez sur ces interventions en France et en régions, il me disait qu'il était moins sollicité en PACA (excepté dans les Hautes-Alpes) qu'ailleurs.

On constate en effet que le travail en réseau est complexe à mettre en place, qu'il existe parfois des logiques concurrentielles entre structures. En région, plus particulièrement, les logiques de coopération semblent moins développées.

Dans un contexte difficile pour les associations et les structures soutenues par les pouvoirs publics, la culture de la « lutte des places » risque d'être encore plus problématique face à des enjeux sociétaux de ce type.

Comment arriver à travailler ensemble ?

Les conseils de développement peuvent-ils jouer ce rôle ?

*Maurice Marais, Mission Montage, Région Provence Alpes Côte d'Azur*

Quelle est l'échelle pertinente pour traiter des problématiques soulevées ? Je ne suis pas certain que les échelles dont nous parlons soient pertinentes. On ne raisonne pas de la même manière selon les thématiques traitées et selon les territoires. Les politiques jeunesse, par exemple, sont étroitement liées à la densité des jeunes sur le territoire.

Il faut pouvoir identifier des modes opératoires sur les territoires au-delà de la gouvernance des politiques.

*Laurent Bielicki, ARDL PACA*

Cela fait partie des questions récurrentes mais, au-delà de la pertinence de tel ou tel territoire, il s'agit plutôt de réfléchir à l'articulation des échelles. Certaines questions sont à traiter toute échelle confondue, comme celle de l'image des jeunes par exemple, d'autres, comme celle de la mobilité évoquée par M. Marais, le sont sans doute à d'autres échelles.

La question est donc bien : comment relie-t-on ces échelles ? de quels leviers dispose-t-on pour traiter les différentes problématiques ?

*Francois Athané, Mission de coordination des politiques territoriales et contractuelles, Région paca*

Le territoire, on s'en fout ! Je vous donne un exemple, celui du Pays du Paillons. Lors de l'organisation d'une fête pour les jeunes il y a quelques années, on a constaté que plus de la moitié des jeunes venus pour cette fête n'étaient pas de la vallée des Paillons ! Il y a bien deux notions de territoire : il y a l'espace vécu, celui que se donnent les habitants, qui ne se décrète pas et appartient à chacun et il y a l'espace de décision.

Les démarches de développement local sont bien les seules qui puissent faire sauter les limites administratives.

*Laurence Gervais, ARDL PACA*

Les conseils de développement présents ici travaillent sur la thématique commune de la jeunesse comme ils le font sur d'autres thématiques comme la mobilité ou la prospective territoriale. La rencontre d'aujourd'hui, nous ne l'avons peut-être pas précisé, est à mettre au titre du **réseau régional des conseils de développement**

**de la région, réseau créé à l'initiative des conseils de développement pour porter une parole et des actions communes.**

Si les structures dédiées à la jeunesse interviennent parfois dans des logiques concurrentielles, les conseils de développement, eux, n'ont pas ce type de posture. Au contraire, ils offrent justement des espaces de dialogue et de débat, ouverts à tout type d'acteur du territoire ou hors territoire. Ils peuvent de surcroît faire le lien avec les élus de leur territoire.

A titre d'exemple, les conseils de développement des agglomérations autour de Marseille et celui de la communauté urbaine n'ont pas attendu que les élus des territoires concernés par les futures métropoles, se réunissent, ils discutent déjà entre eux des perspectives et des enjeux liés à la réforme des collectivités.

*Anne Subias, Mission locale des Alpes de Haute Provence*

Je vais faire une remarque qu'une directrice de mission locale ne devrait pas faire au sujet de la spécificité de l'approche des jeunes.

**Les jeunes sont-ils une catégorie ou un simple habitant ? Par exemple les problèmes de mobilité sont une spécificité des plus pauvres et non pas uniquement des jeunes ou des vieux.**

Attention donc à ne pas mettre les jeunes dans une classe à part car les problématiques qu'ils rencontrent ne leur sont pas spécifiques, elles sont posées par la société en général et ce sont leurs conséquences qui induisent des situations difficiles chez les jeunes.

**Il faut aussi faire attention lorsque l'on parle de « jeunes en difficulté », il s'agit plutôt d'une société qui a du mal à intégrer les jeunes, à leur faire une place.**

Quand on parle des difficultés d'accès au marché de l'emploi pour les jeunes par exemple, on oublie d'intégrer que lorsqu'il y a un chômage croissant, tout naturellement, l'emploi manque et il est

d'autant plus difficile d'en trouver lorsqu'on rentre sur le marché du travail.

**La situation des jeunes doit bien être replacée dans le spectre plus large du pacte social.**

Les jeunes n'ont pas une bonne image, on focalise sur les jeunes les problèmes de délinquance par exemple. Les dispositifs pour lutter contre la délinquance ne sont pas créés au départ pour les jeunes spécifiquement (les CCPD, conseils communaux de prévention de la délinquance ont évolué vers des CLS conseils locaux de sécurité ne pointent pas nécessairement les jeunes mais la délinquance en

général) mais force est de constater qu'ils ne pointent que les publics jeunes, ne traitent que de la peur que les habitants ont des jeunes.

Traiter la question des jeunes en oubliant la problématique de société dans laquelle on vit, peut avoir des effets contraires !

**Il faut veiller à identifier dans les travaux que peuvent mener les conseils de développement notamment ce qui est spécifique et ce qui est transversal.**

---

***“ La situation des jeunes doit être replacée dans le spectre plus large du pacte social. ”***





## ... ET TEMOIGNAGES DE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

### PAYS DURANCE PROVENCE

*Jean-Pierre DALCANT – président de la commission jeunesse du conseil de développement du Pays Durance Provence*

*Marianne LE MOING – Animatrice à la MJC de Château Arnoux Saint Auban*

Après une présentation rapide du conseil de développement du Pays Durance Provence et de son évolution depuis sa création, Jean-Pierre Dalcant passe la parole à Marianne Le Moing, animatrice de la MJC de Château Arnoux Saint Auban, qui a réalisé, à la demande du conseil de développement en 2007, une étude sur la place des 12-18 ans au sein du Pays<sup>10</sup>.

Marianne Le Moing présente les caractéristiques de cette étude et ses résultats dans les grandes lignes :

<sup>10</sup> Cette étude est téléchargeable sur le site du Pays Durance Provence à l'adresse suivante :

<http://durance-provence.fr/plateforme/visiteurs/jeunesse/etude%20%20jeune.pdf>

### CARACTERISTIQUES DE L'ETUDE

- données quantitatives (133 réponses /300): questionnaires basées sur des pratiques sociales, culturelles, relationnelles, le rapport aux médias, à la politique, etc. ;
- données qualitatives (27 entretiens réalisés): rencontres de jeunes, entretiens semi directifs, questions ouvertes ;
- échantillon : 160 jeunes 70garçons/66 filles ;
- 88 jeunes de 12-14 ans ;
- 45 jeunes de 15/18 ans ;
- **Difficulté de passer en revue la totalité du territoire vu les disparités des politiques jeunesse existantes entre les communes, des structures (MJC, mission locale, ...), le manque d'associations relais, de travailleurs sociaux sur certains villages pour relayer les questionnaires ou organiser entretiens ;**

### RESULTATS : COMMENT VIVENT-ILS LE TERRITOIRE ?

#### LES CONSTATS

- La majorité des jeunes interrogés sont contents de vivre sur leur territoire mais ils ne s'y projettent pas : bon vécu de la ruralité, les jeunes interrogés apprécient le cadre de vie. Par

- contre, quand on leur demande de se projeter dans l'avenir, en terme de famille ils ne souhaitent pas que leurs enfants vivent en ville, mais d'un point de vue professionnel ils savent qu'ils devront quitter le territoire pour accéder à des formations, voire à l'emploi.
- Une infime partie parvient à se projeter en termes d'activité sur leur territoire mais ils sont essentiellement enfants d'agriculteurs ou artisans.
  - **L'engagement des jeunes est donc étroitement lié aux difficultés de se projeter vers l'avenir sur leur territoire car comment leur demander d'être citoyens, acteurs dans la cité si eux-mêmes savent qu'ils ne vont pas vivre ici ...**
  - Il existe des disparités en fonction des villages même si les problématiques restent similaires aux zones urbaines, notamment vis-à-vis des conduites à risque. Dans les villages où il n'y a rien pour eux, on voit se développer de plus en plus une forte consommation d'alcool, cannabis, la pratique du rodéo, des courses de deux roues sans casque, sans frein, des courses de voiture, ... Le désœuvrement des jeunes est révélateur d'un manque de lieux de rassemblement.
  - **Ils veulent investir l'espace public mais ils ont aussi besoin d'espaces pour se rassembler notamment l'hiver... : l'espace de rassemblement de prédilection c'est l'abribus pour fumer, parler pendant des heures, etc..., car quand on les interroge sur leur temps libre favori, c'est discuter entre eux. Et l'abri bus l'hiver, c'est compliqué...**
  - **Il existe un conflit de génération entre jeunes et vieux vis-à-vis de l'espace public, investis selon eux par les vieux uniquement. Ils n'y trouvent pas leur place.**

- Compte tenu du manque de moyens de certaines petites communes, la programmation culturelle ou d'animation ne prend pas en compte les besoins spécifiques des publics jeunes.
- *« le loto, le tournoi de pétanques ou la bal musette, moi je n'y trouve pas ma place »*
- Les initiatives d'intégrer des activités pour les jeunes restent rares (concert, ..)
- **Donner une place à ces jeunes sur leur territoire, à travers un espace dédié et des activités adaptées, est le préalable à un engagement de leur part dans la vie locale et non pas l'inverse.**

#### **LEUR RAPPORT A LA POLITIQUE, A LA SOCIETE**

- les cours d'éducation civique ne suffisent pas. Il n'y a pas d'apprentissage de la vie politique, de ses rouages et de ses objectifs, notamment au niveau national *« Le droit de vote à 18 ans c'est une chose, mais on ne sait pas ce que cela signifie. Lors des dernières élections, on a voté pour celui que l'on voit le plus à la télé »*.
- Par contre, il y a un regain d'intérêt pour les scrutins locaux. Les enjeux sont plus clairs pour eux et ça les intéresse. Néanmoins, les plus de 18 ans ne se sentent plus concernés directement par les décisions qui seront prises puisqu'ils se considèrent comme une « génération sacrifiée ».
- *« On a tellement été habitué à ce qu'il n'y ait rien, que l'on ne sait même pas ce que l'on veut- je ne sais même pas si on adhérerait à ce qu'on pourrait nous proposer »*
- Le catastrophisme véhiculé par les médias les insupporte : *« on se réveille de bon matin en étant révolté mais on en sait*

*même plus pourquoi on est révoltés ». A la question quelle grande cause voudrais tu défendre ? Ils répondent : « Je ne sais pas, il y en a trop » ou alors « le pouvoir d'achat et la consommation ».*

- *De quoi rêves tu ? : « être riche »*

**Quand la valeur phare est la consommation, qu'il existe un réel fatalisme et une désillusion vis-à-vis du politique et des médias, que peut on proposer à des jeunes par rapport à ces valeurs ?**

### **LES QUESTIONS DE MOBILITE**

- Peu de jeunes interrogés possédaient une mobylette. Ils sont une population pauvre. Il n'existe pas de navettes entre Château Arnoux et Saint Auban (7 kilomètres). En conséquence, on constate un faible accès aux infrastructures culturelles ou de loisirs par exemple, accentué par le coût des transports.
- Sur ce point, les jeunes aimeraient par exemple, la création de parcs de mobylettes. **Ils peuvent être force de proposition.**

### **LES RELATIONS GARÇONS/FILLES**

- On note une régression notable dans les relations filles/garçons. Chacun envisage les activités de manière sexuée.
- **Leur langage, leur vocabulaire sont révélateurs d'une vision sexiste de la société.** Et d'un point de vue des comportements : *« Les filles suivent les garçons et les attendent »*

### **LA VIOLENCE**

- On constate comme en ville, beaucoup de détérioration d'équipements publics, surtout dans les villages où il n'y a rien pour les jeunes. C'est un moyen d'expression.
- Par contre, il existe peu de violences physiques entre jeunes même si de nouveaux phénomènes de combat de rues, ou de *speed drinking*, poker, etc., se développent.

### **QUELS MOYENS DE COMMUNICATION UTILISER POUR TOUCHER LES JEUNES ?**

- Le bouche à oreille en priorité, mais il faut investir les nouveaux canaux de communication comme internet, sms, etc...

### **SUITES DE CETTE ETUDE**

---

Les travaux de la commission jeunesse qui ont suivi ont donné lieu à un document d'objectifs du conseil de développement.

Ce document préconise dans un premier temps **la mise en réseau et la coordination des acteurs locaux** qui travaillent en direction de la jeunesse. Il vise ensuite à **créer des outils de communication et de formation adaptés**. La gestion de cette intelligence territoriale à imaginer sera confiée à un prestataire qui travaillera en lien avec la ligue de l'enseignement des Alpes de Haute Provence, les centres sociaux, MJC, CCAS, Etat déconcentré, etc.....

L'objectif final étant de pouvoir à terme extrapoler ce projet à un niveau départemental.

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA DRACENIE

---

*Patrick Guillen, président du conseil de développement*

*Katlyne Trani, chargée de mission du conseil de développement*

## LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT EN BREF

---

Le conseil de développement de l'agglomération dracénoise a 4 ans d'existence.

Il compte 85 membres pour un territoire de 100 000 habitants environ regroupés au sein de 16 communes (dont une ville centre), La Dracénie regroupe à la fois des enjeux liés à la ruralité et à l'urbanité.

## POURQUOI TRAVAILLER SUR LA JEUNESSE ?

---

L'idée de travailler sur la jeunesse est venue du constat qu'à l'origine de la création du conseil de développement, il n'existait aucune structure au titre de la jeunesse et peu de jeunes dans le conseil de développement.

Le conseil de développement étant par ailleurs saisi par le président de l'Agglomération : sur la question du lien entre la population et l'institution communautaire.

« Comment l'institution communautaire peut elle se rapprocher des citoyens ? ». Le président du CD a proposé également que la

question inverse soit posée : « Comment les élus pensent que les habitants perçoivent l'agglomération ? ».

**Ce qui est ressorti notamment parmi les attentes des citoyens :**

- le développement de la communication
- le développement de projets pour les jeunes

**Parmi les constats liés à la jeunesse, l'enquête faisait également ressortir les points suivants :**

- 1 – Absence de représentation des jeunes au sein du Conseil de développement
- 2 – Difficulté pour les contacter, nouer des relations
- 3 – Méconnaissance avérée des jeunes sur l'institution
- 4 – Méconnaissance du Conseil sur leur vision du territoire
- 5 – Départ des jeunes du territoire pour trouver du travail ou faire leurs études
- 6 – Arrivée imminente de nombreuses familles (armée), et donc de jeunes...

## LE PROJET EN 2010

---

Il est donc apparu important que le conseil de développement se saisisse de cette question en lançant un travail spécifique sur le sujet. L'autosaisine du conseil de développement a donc choisi pour titre emblématique : « Les jeunes ont la parole ».

Le choix a été fait de mener ce projet avec des jeunes de 18 à 30 ans. Pour les tranches d'âge avant 18 ans, les problématiques restaient centrées autour des loisirs.

## **METHODOLOGIE**

La réalisation d'entretiens collectifs (6 à 12 personnes qui ne se connaissent pas, représentatifs du territoire, c'est-à-dire des 16 communes) autour de questions ouvertes afin de permettre la parole la plus libre et ouverte possible. Ces focus group sont filmés et durent en moyenne 2 heures.

## **OBJECTIFS QUANTITATIFS**

Interroger une soixantaine de personnes : étudiants sur et hors territoire, jeunes actifs (dont jeunes entrepreneurs), inactifs, jeunes militaires

Le recrutement s'est fait au niveau des communes, établissements scolaires, par voie d'affichage public, etc..

## **OBJECTIFS QUALITATIFS**

Identifier les problématiques récurrentes

Analyser le non verbal pour compléter l'analyse

Elaboration d'un questionnaire distribué à la fin de la séance et analyse des réponses pour affiner les résultats

## **CALENDRIER**

Analyse des *focus group* fin août 2010 pour la rédaction d'un avis du conseil de développement fin 2010<sup>11</sup>.

---

<sup>11</sup> Compte tenu des événements climatiques intervenus dans la région en juillet 2010, le calendrier du projet a été sensiblement retardé.

## **PREMIERS RESULTATS**

La formule collective est appréciée par les participants, le côté non institutionnel, libre,

- **perception de l'institution :**

- « *on n'y comprend rien* »

- ils trouvent qu'il est difficile de trouver les informations, « *auprès de qui s'adresser?* »

- ils ont le sentiment d'être laissé pour compte

- **problématiques principales :**

- l'accès culture et loisirs (qu'ils vont chercher hors territoire)

- l'emploi, avec un sentiment d'abandon après 25 ans (sortie de la mission locale)

- le logement dont le logement étudiant et social

- la mobilité (navette gare/communes et mobilité par rapport à la formation, l'emploi et donc logement)

- **perception de l'avenir :**

- ils veulent rester sur le territoire,

- ils souhaitent qu'ils y aient moins de disparité entre les communes vis-à-vis de l'offre de services notamment,

- ils souhaitent que leur qualité de vie soit préservée,

- ils souhaitent que soit pris en compte le développement durable dans les décisions prises par leurs représentants.

## DIFFICULTES RENCONTREES DANS LE CADRE DE L'ETUDE

On compte très peu de jeunes élus de moins de 30 ans parmi conseillers municipaux.

Et d'une manière générale, il est difficile d'avoir des « listings » de contacts, et ensuite, il est également difficile de les motiver à venir (soit en études, soit en contrat précaire type CDD, soit débordé...)

En parallèle, le président souhaitait que le CD interroge aussi les jeunes élus du territoire. Ils ont en effet constaté qu'ils sont au nombre de 12...sur environ 200 élus municipaux. Et ce, malgré certains recensements montrent que les communes rurales ont plus de jeunes élus que celles en milieu urbain...

## L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET EN 2011

Une dizaine de *focus groups* ont été réalisés auprès d'une soixantaine de personnes. Les difficultés liées aux inondations de juin 2010 ont contraints le projet a reporté ces entretiens qui n'ont pu recommencer qu'en mars 2011.

L'heure est maintenant à l'analyse des données qui se déroulera pendant l'été pour viser la rédaction d'un avis du conseil de développement en octobre, accompagné d'une restitution des résultats de l'enquête pour une validation finale en décembre.

## PAYS DE LA PROVENCE VERTE

*Sarah Robert, vice-présidente du conseil de développement du Pays de la Provence Verte, en charge du projet jeunesse.*

Je préfère laisser la place à l'image avant de vous présenter la démarche.

Le travail que vous allez visionner est une partie d'un diaporama sonore<sup>12</sup> réalisé l'an passé dans le cadre d'un partenariat avec l'ARDL PACA et deux artistes photographe et preneur de son. Il a vocation de devenir un outil pour le conseil de développement pour animer des débats sur le territoire autour de la problématique de la jeunesse.



*Au total, 4 séquences d'une quinzaine de minutes restituent la parole de jeunes du territoire évoluant dans des contextes et des âges de la vie différents.*

<sup>12</sup> Ce diaporama sera prochainement en ligne sur le site de l'ARDL PACA : <http://ardlpaca.wordpress.com/>

La spécificité de la démarche en Provence Verte réside dans la volonté de recueillir la parole brute des jeunes du territoire, pour « frapper les esprits », avoir une dimension humaine.

Le projet s'inscrit également dans le projet de SCOT, qui participe au développement durable. Il nous semblait important de mettre au cœur de ces réflexions ceux qui feront le territoire demain.

En parallèle, un autre volet consiste à rencontrer le plus d'acteurs possible du territoire comme les missions locales, les associations de prévention, les associations d'animation socioculturelle, maison des jeunes et de la culture, etc....

Les problématiques sont les mêmes sur le territoire de Provence Verte que sur les autres territoires présentés, à la différence près que le territoire a une situation géographique particulière : il est au cœur d'un département, c'est-à-dire « au milieu »...avec 45% des habitants qui quittent le territoire pour travailler et une offre de transport quasi inexistante.. Un nouveau schéma de transport a partiellement amélioré la situation des jeunes sur les pôles urbains, mais il n'a rien changé pour les jeunes à la campagne.

Les tentatives de mise en place de covoiturage sont encore à améliorer.... Et il y a toujours le stop mais avec des bonheurs divers

## **QUESTIONS-DEBATS :**

---

### ***Qu'allez vous faire de ce document ?***

*Laurent Bielicki, ARDL PACA*

L'objectif de départ est de provoquer un débat de société locale, ce qui est sans doute très ambitieux compte tenu des réalités de la Provence Verte.

En effet, certaines communes du territoire ont vu leur population doubler voire tripler en l'espace de 10 ans avec ce que les vieux appellent là-bas « l'arrivée des deux bagnoles » : des couples qui « achètent en juin, revendent en août et divorcent en septembre ». Un territoire qui fait face à un fort développement pavillonnaire, des couples qui arrivent avec des enfants confrontés à un vrai choc des cultures, ayant grandi en ville, le plus souvent à Marseille. Ils ont 14 ans, ils arrivent en Provence Verte et dont les problématiques ne sont pas assez anticipées ou perçues par les élus locaux. Par exemple, une seule structure de prévention spécialisée sur le territoire alors que les besoins sont grands.

### **L'objectif était donc de partir à la rencontre de jeunes du territoire.**

Il n'est pas si difficile de rencontrer les jeunes, comme on peut l'entendre parfois, il faut y penser tout simplement. Quand on met en place un système, quel qu'il soit, cela fonctionne. C'est un public volatile mais à force, on crée un espace de expression, qui ne répond pas forcément aux attendus des adultes mais qui est fondamental.

Par exemple, à Marseille, il existe des lieux où sont construites des conférences auto organisées par des jeunes...

Les jeunes rencontrés dans ce travail n'ont pas été recrutés via les dispositifs classiques, type mission locale ou autre, mais par le bouche à oreille.

Le premier travail a été de réaliser des entretiens individuels sur du récit de vie.

Ensuite, un montage leur a été présenté et ils ont débattu collectivement sur un principe proche de l'auto-confrontation.

En parallèle, les rencontres avec les acteurs et certains élus devront permettre de créer les conditions d'un débat collectif.

L'une des issues de ce travail sera de créer des « modules » pour lancer le débat public un peu partout sur le territoire et aussi apporter des expériences extérieures.

*Sarah Robert, Conseil de développement du Pays de la Provence Verte*

Thomas Dethorey du Carrefour des Pays Lorrains déplorait ce matin l'absence d'écoute ou de mobilisation de deux acteurs qui me paraissent pourtant fondamentaux, c'est-à-dire l'école et la famille. Il faut insister sur ce point là car ce sont les deux principales sphères d'existence des jeunes et ils doivent être partie prenante des débats.

Il faut aussi envisager un travail sur la durée pour être efficace, compter 10, 15 ans, alors il ne faut pas traîner !

*Laurent Bielicki, ARDL PACA*

Les professionnels parlent aussi des enjeux de la co-construction. Il faut faire « avec » et non « à la place de ».

Cela renvoie à l'autonomie. **Les projets qui fonctionnent sont ceux où une large place est laissée aux jeunes. Ils doivent sentir qu'ils peuvent peser sur les décisions :**

L'idée est donc de créer un petit groupe leader de jeunes qui parleront à d'autres jeunes.

Un élu d'un petit village résumait les difficultés de la prise en compte de la jeunesse dans les politiques locales :

- les jeunes ont une image négative
- ils n'ont aucun espace de représentation dédié
- ils ne votent pas.

### ***Comment essayer les expériences des conseils de développement ?***

*Laurent Bielicki, ARDL PACA*

C'est un des enjeux du réseau régional des conseils de développement « Territoires citoyens » au titre duquel cette rencontre a été organisée.

*Annie Manassero, Conseil de développement PNR Verdon*

Je voulais rebondir sur la problématique de l'identité pour la relier à celle de l'évolution de la société : accepter le nouvel arrivant. J'ai connu l'évolution de la Provence Verte de près puisque cela fait 40 ans que j'ai quitté Marseille pour venir à la campagne.

Les territoires évoluent principalement en fonction de leurs mutations économiques

On ne peut pas dissocier l'économie de la problématique de la jeunesse sur les territoires : il faut que les jeunes connaissent bien leur territoire en matière de développement économique pour qu'ils sachent bien leurs perspectives professionnelles.



# PARC NATUREL REGIONAL DU VERDON

---

*Annie Manassero, présidente du conseil de développement*

*Lucie Bordes, animatrice du conseil de développement*

*Annie Manassero, présidente du conseil de développement du PNR Verdon*

Notre conseil de développement est tout jeune, mais dès le départ il s'est fixé deux priorités : le devenir de l'espace rural, notamment sur les questions liées au foncier et la jeunesse

Notre travail sur la jeunesse débute et nous sommes très intéressés par les expériences présentées ici.

Notre conseil de développement est né de la volonté des élus du Parc.

Le PNR Verdon s'étend sur 2 départements, 46 communes qui regroupent 30 000 habitants. Il existe une identité du Verdon forte. C'est un territoire essentiellement rural, dépourvu de tout organisme de formation (pas de lycée, Lorgues ou Manosque, pour les lycées agricoles ou alors Hyères).

Le conseil de développement est tout jeune, il a un an. Il ne fonctionne pas par collège, il est ouvert à tous, « *habitant d'un jour ou de toujours* ».



La question de la jeunesse est vite ressortie de nos pistes de travail prioritaires et plus précisément l'accueil et le maintien des jeunes sur le territoire.

Nous avons recruté au printemps une chargée de mission pour l'animation de notre conseil de développement et une de ces premières tâches est de monter ce projet autour de la jeunesse qu'elle va vous présenter dans ces grandes lignes.

*Lucie Bordes, animatrice du conseil de développement du PNR Verdon*

Comme la présidente l'a rappelé, notre travail n'en est qu'à son tout début même s'il y a eu un travail en amont réalisé.

Il existe aujourd'hui un groupe de travail spécifique sur la jeunesse dont une des premières étapes consistent à avoir une idée précise de ce qui existe sur le territoire en matière de politique jeunesse, offre de formation, etc. ...recensement des acteurs, diagnostic du territoire vis-à-vis de ce qui est fait pour les jeunes, ...

Ensuite, il s'agira de répondre aux questions : Qui sont les jeunes du territoire, comment perçoivent-ils leur territoire ? Comment s'y projettent-ils ?

La méthodologie à l'issue de cette phase de diagnostic reste à préciser mais l'idée est de travailler avec un groupe de jeune, selon le modèle des « focus group ».

Nous souhaitons pouvoir créer un ou plusieurs groupes de jeunes « moteur » et travailler avec eux afin qu'ils interrogent leur territoire au regard de leurs attentes et de ce qui existent pour eux.

L'objectif est d'identifier les opportunités qu'ils voient pour rester sur le territoire, s'imaginer un avenir et ce qui, au contraire, est un frein.

Le tout dans le contexte particulier, le territoire est un territoire de confins, où les parcours scolaire qui se font très tôt en dehors du territoire, où la structure de l'emploi est compliquée (saisonnalité, sans qualification), enclavement, mobilité, offre culturelle, offre de logement, foncier agricole disponible et accessible pour les jeunes agriculteurs, ... ; où l'accès à la culture se pose, etc. ...

Au-delà de la question des jeunes qui souhaitent rester sur le territoire, qu'en est-il de ceux qui reviennent et veulent trouver un emploi : comment leur permettre ?

Ce sont toutes ces questions auxquelles nous espérons répondre grâce à ce projet dont nous vous présenterons les résultats l'année prochaine lors d'une prochaine rencontre de ce type peut être ?

## **L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET EN 2011**

---

Pour compléter l'état des lieux qu'il a commencé à dresser, l'atelier « Jeunesse » du Conseil de développement poursuit son travail d'états des lieux et de rencontres de la jeunesse de son territoire à travers deux types d'intervention :

- Des « soirées –discussion » ayant pour objectif de susciter le débat et de permettre l'expression des ressources locales, afin d'affiner la compréhension de la diversité des problématiques et des

dynamiques existantes sur le territoire du Parc, au regard de la question de la jeunesse.

- Deux « séjours exploratoires » qui auront pour objectif final la réalisation d'un *film-portrait* par des jeunes du territoire volontaires : « Vivre ici ou ailleurs, les jeunes adultes ont la parole ». Ce portrait devra faciliter la parole des jeunes mais aussi de permettre de mieux connaître leur approche et vision du territoire.

Un appel à candidature a été envoyé début juillet 2011 pour deux sessions de réalisation organisées à l'automne.

## **QUESTIONS-DEBATS :**

---

*Anne Subias, Mission locale des Alpes de Haute Provence*

Je voulais juste vous parler du service civique, sans vouloir faire la promotion des dispositifs offerts aux jeunes, ce n'est pas l'objet, mais je pense que ce système peut apporter des pistes de travail intéressantes.

Le service civique fait parti du plan Agir pour la jeunesse dont vous avez déjà parlé.

Les jeunes volontaires sont accueillis dans des structures (associations ou communes), sur une durée de 6 à 12 mois, pour une mission civique qui les occupe 26 heures par semaine. Ils n'ont pas de statut, de contrat de travail mais sont rémunérés 440 euros par mois par l'Etat qui prend en charge les cotisations patronales, et reçoivent 1000 euros (en argent ou en nature) par la structure accueillante. La structure elle-même peut recevoir 1000 euros pour défrayer l'accompagnement des jeunes.

Attention à ce que ce dispositif ne devienne pas un succédané de contrat à l'accompagnement à l'emploi pour des jeunes qui ne

trouvent pas de travail et une aubaine pour les structures qui n'ont pas les moyens d'embaucher !

Certaines structures comme la ligue de l'enseignement participent à la mise en place de ce dispositif et accompagnent les structures adhérentes pour un accueil de jeunes volontaires.

Ce dispositif prendra du temps pour sa mise en place mais je trouverais intéressant de réunir ces jeunes en service civique et, pourquoi pas de s'appuyer sur les conseils de développement pour permettre la rencontre de ces jeunes, favoriser leur expression sur leur territoire, leur faire connaître d'autres territoires, etc.. ;

*Fatima Amaghnouj, étudiante en Master Aménagement du territoire*

Je trouve que les missions locales sont un bon observatoire des territoires, une structure proche des jeunes. Elles sont un bon relais pour rencontrer les jeunes mais tous les jeunes ne sont pas dans ce dispositif (et heureusement !). Beaucoup de jeunes sont hors dispositif et ce sont aussi ceux là qui sont difficiles à toucher.

*Laurent Bielicki, ARDL PACA*

Il y a des initiatives émergentes au sein des conseils de développement, elles sont embryonnaires mais c'est un début.

Il faut trouver les moyens de poursuivre, amplifier, accompagner et faire connaître ces travaux.



## CONCLUSION

---

*Laurent Bielicki, ARDL PACA*

Cette journée touche à sa fin. Un grand merci à tous les participants ainsi qu'aux stagiaires du CREPS et Fatima de nous avoir aidés à monter cette journée.

Pour conclure, j'aimerais passer la parole aux intervenants pour connaître leur sentiment sur cette journée.

*Thomas Dethorey,  
Carrefour des Pays Lorrains*

La situation des Pays est différente en Lorraine et ils n'ont pas été forcément associés en tant que tel dans nos travaux. Après cette journée, nous allons sans doute réfléchir à mieux les associer ou du moins étudier l'opportunité de travailler à l'échelle Pays sur ces questions.

Je relaierai aussi les outils qui ont été présentés aujourd'hui et qui ont l'air de fonctionner.

*Jean Claude Richez, 'INJEP*

J'ai trouvé la journée tout à fait passionnante et contrairement à ce qui m'avait été dit ce matin sur le retard de PACA, je ne pense pas, au final, que ce soit le cas. En effet, les expériences présentées ici témoignent de l'inscription de la question de la jeunesse à l'agenda politique dans le cadre du développement territorial en milieu rural.

Les réponses et expériences présentées sont très différentes mais elles montrent bien des avancées :

D'un côté, une étude quasi ethnologique ; d'un autre une étude plus classique sur un diagnostic territorial ; ensuite un travail qui

donne la parole aux jeunes par un recueil d'images et de récits de vie qui déplace le point de vue - c'est très productif. Car aujourd'hui la question est bien

celle de la parole et de la place données aux jeunes – et enfin, le travail dans le Verdon de constituer des groupes référents.

Heureusement que vos constats rejoignent mon discours de ce matin !

- Ce qui est intéressant, plutôt que de faire un recensement des dispositifs existants pour les jeunes, c'est de partir d'une réflexion sur la place et les moyens mobilisés pour les jeunes. Et sur ce point, il y a de vraies avancées

**- Aujourd'hui, les territoires ruraux sont extrêmement plus dynamiques et créatifs que les territoires urbains sur leur façon d'aborder la jeunesse ; sans doute parce qu'elle est un des facteurs de leur survie.**

Il faut continuer d'échanger, de mutualiser les expériences.

De mon côté, je vais reprendre les éléments présentés aujourd'hui pour les développer à partir de 3 ou 4 territoires sur lesquels l'INJEP

est engagé (comme le Bas-Rhin par exemple, à l'initiative du conseil général ; ou encore l'Ain, à l'initiative des MJC).

**Les expériences présentées aujourd'hui convergent dans le sens où elles cherchent à donner une place aux jeunes dans leur territoire.**

- La question des échelles reste délicate et je ne m'avancerai pas trop sur ce champ si ce n'est que je partage votre avis sur le fait que les Régions sont un échelon pertinent pour construire des *politiques jeunesse*.

Même s'il faut reconnaître aux départements une capacité d'innovation et un fort volontarisme sur les questions de la jeunesse, qui ont souvent permis d'enclencher des dynamiques plus larges, ils ne sont pas toujours l'échelon pertinent pour traiter de ces questions.

De leur côté, les Région, à travers notamment de la création de délégations dédiées à la jeunesse, commencent à se saisir de ces questions.

Cela va dans le sens de l'inscription de la question de la jeunesse en milieu rural à l'agenda politique.

- Nous n'avons malheureusement pas eu le temps d'aborder la question de la reconfiguration des politiques de jeunesse en cours. C'est pourtant un élément essentiel :

**La région devrait pouvoir être chef de file des *politiques jeunesse*.**

Mais aujourd'hui, il y a un certain retrait de l'Etat sur le droit commun qui change complètement le positionnement des associations qui n'étaient pas représentées aujourd'hui mais qui vont se trouver dans un face à face association/collectivité puisque l'Etat se repositionne sur les jeunes en difficulté.

**Ce redéploiement des référentiels des *politiques jeunesse* sur des problématiques sociales ouvre des perspectives mais en ferme d'autres.**

Se pose aussi la question de l'échelon de proximité, élément essentiel pour traiter des questions de jeunesse au plus près des habitants ; à l'échelon du village, notamment en milieu rural mais aussi au niveau du quartier en milieu urbain.

**Les *politiques jeunesse* peuvent être pilotées à un niveau régional, par exemple, si elles sont mises en œuvre au niveau intercommunal : c'est bien l'échelon de proximité qui gère les problèmes au quotidien.**

Un certain nombre de pays européens met d'ailleurs l'accent sur cette échelle d'intervention en menant des politiques volontaristes de qualification des professionnels pour conforter et renforcer l'échelon de proximité. Ce qui n'est pas sans poser des problèmes de moyens.

- Enfin, pour revenir à l'avancement de la réflexion en région, il existe d'autres expériences en Provence Alpes Côte d'Azur comme les politiques innovantes des villes d'Aubagne ou le redéploiement des politiques jeunesse à Vitrolles qui montrent bien que vous êtes sur la bonne voie !

# Bibliographie

---

## Livres

GALLAND Olivier, LAMBERT Yves, **Les jeunes ruraux**, Paris, inra, l'Harmattan, 1993

OLIVIER Anne, **L'expérience d'un observatoire de la jeunesse. Jeunes ruraux, jeunes filles des quartiers du Sud Essonne**, l'Harmattan, 2009

RENAHY Nicolas, **Les gars du coin, Enquête sur une jeunesse rurale**. Paris, la Découverte, 2005, p. 19.

## Articles et revues (en ligne)

DE LAFOND Viviane, MATHIEU Nicole, « Jeunes ruraux en difficulté et interventions pour l'insertion - Incidence et prise en compte des spécificités liées aux contextes territoriaux » **Ville Ecole Intégration Diversité** [En ligne <http://www2.cndp.fr/archivage/valid/54085/54085-7515-7462.pdf>], n°134, septembre 2003, p. 31.

ESCAFFRE Fabrice, GAMBINO Mélanie et ROUGE Lionel, « Les jeunes dans les espaces de faible densité : D'une expérience de l'autonomie au risque de la « captivité » », **Sociétés et Jeunes en difficulté** [En ligne <http://sejed.revues.org/index1383.html>], n°4 | automne 2007

JOURDAN Nadine, TIMOTEO Joachim, « Recensement de la population : Portrait de la jeunesse de Provence Alpes Côte d'Azur », **SUD INSEE l'essentiel**, n° 138, janvier 2010

## Thèses et rapports

BERTHOD-WURMSER Marianne , OLLIVIER Roland , RAYMOND Michel , VILLERS Sophie , FABRE Dominique, **Pauvreté, précarité, solidarité en milieu rural**, IGAS, Documentation française, 2009 .( <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/094000616/index.shtml>)

GAMBINO Mélanie, **Les espaces ruraux de faible densité de population, entre recomposition et mise à distance**, Université de Toulouse 2.

PALMIER Virginie, **Jeunesse et Territoires**, ARDL PACA, septembre 2009

St GERMAIN Bernard, RARRBO Kamal, **Politique Jeunesse et communautés de communes**, Mairie-conseils, décembre 2008

Observatoire de la jeunesse Bourg en Bresse, **Les jeunes en milieu rural, Mission locale, . Rapport d'étude**, Bourg en Bresse, novembre 2004

## Colloque et rencontres

Fondation de France – Synthèse du **colloque « Un toit pour chacun »** du 5 octobre 2009 à Tours – disponible sur <http://www.fondationdefrance.org/Nos-Actions/Evenements-et-colloques/Colloque-Habitat-2009>

URFOL Bourgogne - **L'intervention auprès des 16-25 ans en difficulté en milieu rural**, programme Socrates (Union Européenne et Conseil régional de Bourgogne) - disponible sur <http://urfol.aquaray.com/>

## **Travaux et publications de l'INJEP**

---

### **Cahiers de l'action**

MRJC, Accueillir les jeunes en milieu rural. Pour des territoires solidaires. Cahiers de l'action n° 10, 2007.

FNFR, Territoires ruraux et enjeux éducatifs. La plus-value associative. Cahiers de l'action n°20, 2008

### **Collection Débats Jeunesse**

François Purseigle, **Les sillons de l'engagement. Jeunes agriculteurs et action collective.**, Collection Débats Jeunesse, L'Harmattan / INJEP, 2004

### **Agora**

Yves Lambert et Bernard Roudet, Qui sont les jeunes ruraux ?, **Agora** n°1, 1995, PP.47-55

### **Colloques**

Yves Lambert et Bernard Roudet (dir.), **Les jeunes dans l'espace rural. Un atout pour demain.** Actes du colloque de Poitiers. Documents de l'INJEP, Hors série n°2, 1994

excusé (e)

NOM	Prénom	Structure	Fonction	Contact tel	Contact courriel
ALBARRAZIN	Diane	CESR	chargée de mission	04 91 57 53 00	<a href="mailto:dalbarrazin@regionpaca.fr">dalbarrazin@regionpaca.fr</a>
AMAHHNOUJ	Fatima	Mission montagne - Région PACA	stagiaire		<a href="mailto:famaqhnoji@yahoo.fr">famaqhnoji@yahoo.fr</a>
ATHANE	François	Mission de coordination des projets de territoire - Région PACA	chef de projet territoire	04 91 57 50 57	<a href="mailto:fathane@regionpaca.fr">fathane@regionpaca.fr</a>
AUBRY	Dominique	ANCPPA	président		<a href="mailto:daubry@aliceadsl.fr">daubry@aliceadsl.fr</a>
BELVISI	Jean	Photographe		06 08 82 68 70	<a href="mailto:contact@belvisi.fr">contact@belvisi.fr</a>
BIELICKI	Laurent	ARLD PACA	directeur	04 96 12 01 98	<a href="mailto:ardl@wanadoo.fr">ardl@wanadoo.fr</a>
BOITTIN	Patrick	Association SENDRA	directeur	04 98 10 63 40	<a href="mailto:sendra83@wanadoo.fr">sendra83@wanadoo.fr</a>
BORDES	Lucie	Conseil de développement du Parc Naturel Régional du Verdon	animatrice	04 92 74 68 00	<a href="mailto:conseil-developpement@parcduverdon.fr">conseil-developpement@parcduverdon.fr</a>
BUCHSBAUM	Magali	Conseil de développement de l'agglomération dracénois	stagiaire projet jeunesse	04 94 50 16 26	<a href="mailto:magali.buchsbaum@dracenie.com">magali.buchsbaum@dracenie.com</a>
CAMBERLEIN	Michel	Fondation de France	réfèrent habitat		<a href="mailto:michel.camberlein@wanadoo.fr">michel.camberlein@wanadoo.fr</a>
CASANOVA	Jean-Claude	CREPS PACA	stagiaire DEJEPS		
CHAFFOTTE	Maxime	Institut Régional du Travail Social	formateur - Education Spécialisée	04 91 76 99 86	<a href="mailto:maxime-chaffotte@irts-pacacorse.com">maxime-chaffotte@irts-pacacorse.com</a>
CLAIRBAUX	Julie	CREPS PACA	stagiaire DEJEPS		
CUISSARD	Bernard	Planète Sciences Méditerranée	responsable secteur environnement	04 92 60 78 78	<a href="mailto:bernard.cuissaud@planete-sciences.org">bernard.cuissaud@planete-sciences.org</a>
DALCANT	Jacques	Conseil de développement du Pays Durance Provence	membre	04 92 64 09 82	<a href="mailto:jaquedalcant@cegetel.net">jaquedalcant@cegetel.net</a>
DARDEL	Henry	Direction Régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale	directeur delegue cohesion	04 91 53 80 00	<a href="mailto:henry.dardel@lacse.fr">henry.dardel@lacse.fr</a>
DHAUTESERRE	Laurent	CRESS PACA	directeur	04 91 54 96 75	<a href="mailto:laurent.dhautserre@cresspaca.org">laurent.dhautserre@cresspaca.org</a>



NOM	Prénom	Structure	Fonction	Contact tel	Contact courriel
DAVY	Dominique	Association Régionale des Missions Locales	delegue général	04 91 31 91 04	<a href="mailto:ardmlpaca@orange.fr">ardmlpaca@orange.fr</a>
DETHOREY	Thomas	Carrefour des Pays Lorrains - réseau UNADEL	chargé de mission	03 83 52 80 62	<a href="mailto:tdethorey@cpl.asso.fr">tdethorey@cpl.asso.fr</a>
ETCHEVERRY	Henry	Co directeur général de la Ligue de l'enseignement des Alpes de Haute Provence (04) Président du conseil de développement du Pays Dignois	co directeur général	04 92 30 91 00/05	<a href="mailto:henry.etchevrry@laligue-alpesdusud.org">henry.etchevrry@laligue-alpesdusud.org</a>
FRANCIN	Sylvie	Conseil de développement de l'agglomération dracénoise	vice présidente	04 94 50 82 84	
FUCHEY	Sébastien	CREPS PACA	stagiaire DEJEPS		
GALMER	Maxime	CREPS PACA	stagiaire DEJEPS		
GERVAIS	Laurence	ARLD PACA	chargée de mission	04 96 12 01 98	<a href="mailto:ardl@wanadoo.fr">ardl@wanadoo.fr</a>
GUILLEN	Patrick	Conseil de développement de l'agglomération dracénois	président	06 81 66 10 44	
HELLOT	Louise	CREPS PACA	stagiaire DEJEPS		
HOUZE	Mathilde	Réseau rural régional PACA	animatrice	04 13 57 01 81	<a href="mailto:mathilde.houze@educagri.fr">mathilde.houze@educagri.fr</a>
LAMY	Jean Luc	Fédération des foyers ruraux (04) Président du conseil de développement du Pays Sisteronais Büech	directeur	04 92 62 67 71	<a href="mailto:jean-luc.lami@mouvement-rural.org">jean-luc.lami@mouvement-rural.org</a>
LE MOING	Marianne	Conseil de développement du Pays Durance Provence	membre	04 92 64 17 24	<a href="mailto:malemoing@hotmail.com">malemoing@hotmail.com</a>
LENZI	Jean-Pierre	Collège coopératif	directeur	04 42 17 03 00	<a href="mailto:jplenzi@collcoop.org">jplenzi@collcoop.org</a>
LIMOUSIN	Virginie	Fonds de solidarité pour la vie associative	directrice	04 91 14 22 41	<a href="mailto:limousin@fspva.asso.fr">limousin@fspva.asso.fr</a>
MANASSERO	Annie	Conseil de développement du Parc Naturel Régional du Verdon	présidente	04 92 74 68 00	<a href="mailto:conseil-developpement@parcduverdon.fr">conseil-developpement@parcduverdon.fr</a>
MARAIS	Maurice	Mission montagne - Région PACA	chargé de mission	04 91 57 50 57	<a href="mailto:mmarais@regionpaca.fr">mmarais@regionpaca.fr</a>

NOM	Prénom	Structure	Fonction	Contact tel	Contact courriel
MARINIELLO	Michèle	Conseil de développement du Parc Naturel Régional du Verdon	membre	04 92 74 68 00	<a href="mailto:conseil-developpement@parcduverdon.fr">conseil-developpement@parcduverdon.fr</a>
MARTINEZ	Sandrine	CREPS PACA	stagiaire DEJEPS		
MICHOU SAUCET	Nicolas	CREPS PACA	stagiaire DEJEPS		
MORIN	Jean Pierre	Conseil de développement du Pays de la Provence Verte	représentant des élus		
LOUDIN	Stéphanie	Region PACA	chargée de mission	04 91 57 50 57	<a href="mailto:soudin@regionpaca.fr">soudin@regionpaca.fr</a>
NICOLETTI	Célia	Conseil de développement du PNR Préalpse d'Azur	membre	06 25 75 22 36	<a href="mailto:celia.nicoletti@orange.fr">celia.nicoletti@orange.fr</a>
PAPILLON	Bath Sheva	Sociologue - auteur		06 23 57 62 76	<a href="mailto:batshevapapillon@hotmail.com">batshevapapillon@hotmail.com</a>
PASQUET	Monique	DRJS PACA	référente EEDD		<a href="mailto:monique.pasquet@jeunesse-sports.gouv.fr">monique.pasquet@jeunesse-sports.gouv.fr</a>
PASTURAL	Eliane	Plateforme régionale de concertation pour l'éducation à l'environnement et au développement durable	animatrice	06 50 14 06 24	<a href="mailto:elianepastural@grainepaca.org">elianepastural@grainepaca.org</a>
PELLISSIER	Virginie	CREPS PACA	stagiaire DEJEPS		
REBOUL	Richard	CREPS PACA	responsable formation DEJEPS	04 42 93 80 21	<a href="mailto:richard.reboul@voila.fr">richard.reboul@voila.fr</a>
REVEILLE DONGRADI	Cécile	Observatoire régional des métiers	chargée d'études	04 96 11 56 56	<a href="mailto:c.reveille@orm-paca.org">c.reveille@orm-paca.org</a>
RICHEZ	Jean Claude	INJEP	responsable de unité de recherche	01 70 98 94 00	<a href="mailto:richez@injep.fr">richez@injep.fr</a>
ROBERT	Sarah	Conseil de développement du Pays de la Provence Verte	responsable du projet jeunesse		<a href="mailto:Sartbob@aol.com">Sartbob@aol.com</a>
SADOUL	Nicolas	La Ligue - Fédération des Œuvres Laïques 83	secrétaire général	04 94 24 72 65	<a href="mailto:nsadoul@laligue.org">nsadoul@laligue.org</a>
SUBIAS	Anne	Mission locale Alpes de Haute Provence	chargée de mission	04 92 33 21 10	<a href="mailto:milo.04.chateau@wanadoo.fr">milo.04.chateau@wanadoo.fr</a>
TRANI	Kathlyne	Conseil de développement de l'agglomération dracénoise	chargée de mission	04 94 50 15 82	<a href="mailto:katllyne.trani@dracenie.com">katlyne.trani@dracenie.com</a>
WEIRICH	Catherine	Conseil de développement du Pays de Haute Provence	vice présidente		<a href="mailto:rusch.weirich@gmail.com">rusch.weirich@gmail.com</a>
ZITTEL	Philippe	Mission locale de la Seyne et de l'Ouest Var	directeur	08 26 88 68 10	<a href="mailto:miaj@wanadoo.fr">miaj@wanadoo.fr</a>

# Partenariats



**7 rue Colbert – 13 001 Marseille**

**04 96 12 01 98**

[ardl@wanadoo.fr](mailto:ardl@wanadoo.fr)

## **TERRITOIRES** *citoyens*

Réseau des conseils de développement et des instances participatives territoriales de Provence Alpes Côte d'Azur

*L'ARDL PACA bénéficie du soutien financier de*

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

**CREPS PACA**  
Site d'Aix-en-Provence

**Domaine de la Madeleine. Pont de l'arc. CS 70445. 13 098**

**Aix en Provence cedex 2**

**Département Formation**

**04 42 93 80 21**



**5 rue Sextius Michel**

**75 015 Paris**

**01 43 92 67 84**

Remerciements crédits photos : Jean Belvisi - [www.belvisi.fr](http://www.belvisi.fr)